

# COMITE DE SUIVI N°4

## COMPTE-RENDU

### DATE ET LIEU

Mairie d'Antony	Mardi 11 juin 2024 de 19h à 21h30
-----------------	-----------------------------------

### Liste des présents au Comité de Suivi N°4

NOM - PRENOM	FONCTION
--------------	----------

#### ASSOCIATIONS

DESACHY Nicolas	Président de l'Association des Habitants du Quartier Pajeaud (AHQP)
DUBOUCHET Alain	Association des Habitants du Quartier Pajeaud (AHQP)
SAVALL Sylvain	Représentant des riverains du Chemin Latéral
BOURGOIN Monique	Association CELFI
CHARRON Maryse	Les Amis du Beau Vallon
PETIT Isabelle	Les Amis du Beau Vallon
	Comité de Défense des Riverains de Massy-Valenton (absent)
	Représentant des habitants de la rue des Chênes (absent)
	Conseil Citoyen du Noyer Doré (absent)
	Association Michalon Ô (absent)
	CS 85 Mirabeau (absent)
	Hauts de Bièvre Habitat (absent)

#### VILLE D'ANTONY

NEHME Wissam	Adjoint au Maire en charge des travaux
AUBERT Anne	Conseillère Municipale
PHAM-PINGAL Corinne	Conseillère Municipale
DESBOIS Nadia	Conseillère Municipale
EDOUARD Bruno	Conseiller Municipal
PROTHIERE Julie	Directrice de la Communication
VENTURI Vincent	Directeur Général des Services Techniques
RÉGNIER Gérard	Directeur des Espaces Publics
CONCIL Daniéla	Service Proximité

#### SNCF RESEAU

NGUYEN Tung	Responsable Maitrise d'Ouvrage
SCHAMMÉ David	Pilote de l'opération
BERNAERT Tanguy	Pilote de l'opération Murs Acoustiques
COURRIER Sandie	Dialogue territorial

## COMPTE-RENDU DES ECHANGES

Le support de présentation projeté est joint au présent compte-rendu.

### Isolations de façades

**La Mairie** demande dans quelles rues sont situées les habitations dont les derniers diagnostics sont planifiés.

**SNCF Réseau** précise que les deux derniers diagnostics ont été planifiés rue des mûres.

### Ecrans acoustiques

**La Mairie** demande, une fois les travaux des murs acoustiques terminés fin juin, ce qu'il en sera de la réfection des trottoirs rue de Massy.

**SNCF Réseau** précise que l'enrobé sera refait à l'identique au niveau de l'arrêt de bus. Sur le reste du trottoir, les gravats et bloc seront retirés et la zone sera remise en état conformément au constat d'huissier fait en amont du chantier. La fin des travaux est bien prévu en date du 26 juin.

**SNCF Réseau** indique que, pour l'écran rue du chemin de fer, la hauteur variera de 2,5m par rapport au bord du rail jusqu'à 6m. Des photomontages de l'écran sont en cours de réalisation par nos équipes pour avoir un visuel de son futur rendu.

### Bassin de rétention

**Une association** demande si le bassin sera couvert, et s'il sera creusé.

**Une association** indique de l'humidité croissante dans les fondations des maisons de la rue des glaises, et demande si les travaux et le bassin modifient/modifieront les choses.

**SNCF Réseau** précise que le bassin sera bien creusé à ciel ouvert puis couvert. L'objectif est de se conformer à la réglementation en collectant les eaux pluviales dans le bassin pour les rejeter dans le réseau d'assainissement. Ainsi, la réalisation du bassin aura plutôt tendance à réduire l'humidité du site.

Pour les matériaux creusés pour la création du bassin, une partie des déblais sera réutilisée sur site, et cela limitera les tours de camion.

**La Mairie** précise que l'humidité de la rue des glaises peut être liée à différents effets : météo, potentielles fuites dans le réseau existant, etc.

### Circulation et voirie

**Une association** demande ce que précise la convention Mairie/SNCF R sur le bâchage des camions de petite capacité.

**La Mairie** précise que tous les camions doivent être bâchés, donc qu'il faut continuer à les signaler.

**La Mairie** précise que les signalements viennent systématiquement des riverains, et souhaite que les équipes chantier sur place s'assurent que les bâchages et itinéraires soient respectés.

**SNCF Réseau** indique que les pénalités financières sur les contrats ont été augmentées pour être dissuasives et qu'elles sont appliquées lorsque les preuves sont indiscutables. SNCF Réseau indique ne pas disposer de pouvoir de police sur la voirie publique en cas de non-respect du code de la route.

**Une association** précise que des associations d'insertion sont présentes sur le territoire antonien si besoin de couvrir certaines missions.

**Une association** demande à la mairie à ce que le sujet de dangerosité du sens interdit rue des saules soit réglé, et que le panneau « sens interdit sauf riverains » soit déposé. Tout le monde continue à passer dans les deux sens.

**La mairie** précise que si ce sens interdit était supprimé, les choses ne pourraient qu'empirer. Des blocs béton seront rajoutés à l'entrée de la rue, pour passer de 1 à 2t et être plus dissuasifs de respecter les panneaux, voire peut-être potentiellement de faire passer la rue en sens interdit total.

**Une association** nous précise que les feux temporaires (alternats) aux Baconnets sont réglés trop courts et donc pas assez respectés à en devenir dangereux.

**SNCF Réseau** indique qu'elle va demander à faire vérifier et ajuster ce point.

## Reboisement

**Une association** demande comment le sujet plan de remplacement des arbres a avancé depuis le dernier Cosu.

**SNCF Réseau** indique que le sujet doit être travaillé conjointement avec la mairie, notamment sur les zones prédéfinies comme étant de potentielles zones disponibles (par exemple le foncier proche de la rampe piétonne au niveau de l'ancien passage à niveau).

**La Mairie** indique que le remplacement des arbres est prévu dans le protocole d'accord.

**SNCF Réseau** précise que le remplacement des arbres est prévu en lieu et place, lorsque cela est possible de le faire.

**Une association** demande à être informée lorsque le plan d'implantation des arbres sera validé.

**La Mairie** s'engage à fournir les zones où cela serait potentiellement possible pour le faire étudier par SNCF Réseau.

**Une association** demande comment va être végétalisé le parc du Beau Vallon.

**SNCF Réseau** indique que cela est en cours d'étude. Le sujet de l'ordonnancement des phases travaux est encore à approfondir, afin d'éviter d'abimer les nouvelles plantations par les travaux d'écrans acoustiques.

**La Mairie** indique que la convention précise que les travaux seront à finir pour juin 2025.

**Sncf Réseau** précise que l'étude comprendra un point sur ce sujet.

## Tranchées des Baconnets

**Une association** demande si des fermetures de la circulation routière sont à prévoir du côté des Baconnets.

**SNCF Réseau** indique que lors des travaux de la tranchée des périodes courtes et ponctuelles de fermeture routière seront nécessaires, notamment pour mettre en place la tranchée couverte sous la voirie.

Il y aura systématiquement un cheminement piéton ainsi que l'accès à la gare.

**Une association** demande des précisions sur le calendrier des fermetures de la gare.

**SNCF Réseau** signale que RATP travaille actuellement sur les dates précises, et indique la fermeture plusieurs semaines à l'été 2025 (en cours entre RATP et IDFM), avec des phases plus courtes en 2026, notamment pour le ripage des voies du RER B.

**Une association** demande si les circulations seront bien maintenues à l'entrée du chemin latéral.

**SNCF Réseau** indique qu'il est prévu de laisser les gens rentrer et sortir de chez eux. Il n'est pas prévu de condamner les accès au chemin latéral.

Les travaux préliminaires sont prévus de jour.

VSGP nous a précisé que lors de la connexion au réseau existant, les travaux se feront par demi-chaussée pour laisser passer les véhicules.

**La Mairie** demande si une borne de la météo du chantier est prévue pour les travaux côté Baconnets.

**SNCF Réseau** précise que les études seront effectuées pour voir quelle est la zone qui concentre le plus d'activité, et le cas échéant voir sous quelle modalité déplacer la borne actuelle (méduse).

## Divers

**Une association** demande comment avance la planification de la passerelle piétonne.

**La Mairie** indique que les défis techniques avec l'accès PMR sont toujours d'actualité. Des études sont encore en cours pour trouver des solutions qui respectent le cahier des charges.

**Une association** demande quand les dégradations importantes qui ont déjà été signalées, notamment sur les trottoirs, seront reprises.

**La Mairie** indique que si elles ont été signalées elles seront reprises.

**SNCF Réseau** précise également que des dégradations et des disparitions d'affichages et de matériel ont engendré des coûts supplémentaires et des retards.

**La Mairie** indique qu'elle souhaite organiser une prochaine réunion avec les associations de riverains et Simacur, RATP et SNCF Réseau.

Prochain COSU au dernier trimestre 2024